

CHARWOOD ENERGY
Société anonyme au capital de 52.214,22 euros
Siège social : 1 rue Benjamin Franklin PA de Kerboulard 56250 Saint Nolff
751 660 341 RCS Vannes

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30 JUIN 2025

SOMMAIRE

1.	ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2025	3
1.1.	Chiffre d'affaires au premier semestre 2025	3
1.2.	Résultats au premier semestre 2025	4
2.	EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2025	6
3.	PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	6
4.	PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	6
5.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	6
6.	COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2025	6

Le présent rapport financier semestriel a été établi par le conseil d'administration de Charwood Energy (ci-après la « **Société** ») le 28 octobre 2025, conformément à l'article 4.2 des règles des marchés Euronext Growth en date du 2 mai 2024.

1. ACTIVITE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2025

1.1. CHIFFRE D'AFFAIRES AU PREMIER SEMESTRE 2025

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 16 septembre 2025 relatif à son résultat au cours du premier semestre 2025 intégralement reproduit ci-dessous.

Charwood Energy en forte accélération

**Chiffre d'affaires semestriel en hausse de +56 % à 3,9 M€, Carnet de commandes sécurisé¹
en progression de +127 %**

Charwood Energy (ISIN : FR001400AJ60, mnémonique : ALCWE), spécialiste français des solutions sur mesure de valorisation énergétique de la biomasse, publie son chiffre d'affaires pour le 1^{er} semestre de l'exercice 2025.

Au premier semestre 2025, Charwood Energy enregistre un chiffre d'affaires de 3,9 M€ en croissance de +56 % par rapport au premier semestre 2024 poursuivant l'accélération engagée depuis l'exercice 2023.

Le chiffre d'affaires est réalisé intégralement pour compte de tiers, au titre de prestations de conception, construction et installation de solutions énergétiques sur mesure valorisant la biomasse, pour le compte de clients externes comme des exploitations agricoles, des industriels, ou des collectivités.

« Cette forte croissance reflète notre capacité à capter la demande croissante en solutions décarbonées locales. Notre carnet de commandes record et nos premiers contrats long terme en propre posent les bases d'un modèle plus résilient, récurrent, et rentable »

Indique Adrien Haller, Président Directeur Général de Charwood Energy.

Sur l'activité pour compte de tiers, le premier semestre a été notamment marqué par le gain de plusieurs projets qui ont contribué à dynamiser l'activité sur la période :

- la conception et la réalisation d'une chaufferie biomasse pour alimenter en énergie renouvelable deux bâtiments publics (piscine et gymnase) à Méru par la communauté de communes des Sablons, dans le département de l'Oise ;
- la modernisation d'un site de méthanisation en Bretagne permettant une augmentation de puissance avec l'installation d'un moteur biogaz de 1 MW électrique (MWel), et d'une mise à niveau complète des infrastructures, incluant la réfection du séchoir multiproduit ;
- la réalisation de chaufferies biomasse et d'équipements en partenariat avec Idex, son partenaire pour les solutions sur-mesure d'utilités bas-carbone, pour la commune de Val d'Isère (Savoie) et pour un abattoir de volailles situé à Plouray en Bretagne ;
- la fourniture, l'installation et la mise en service de deux chaudières bois pour l'approvisionnement en chauffage et en eau chaude sanitaire d'une vingtaine de bâtiments à Gaillac (Tarn).

A date, le Groupe comptabilise un carnet de commandes sécurisé¹ pour compte de tiers de 10 M€ en croissance de +127% par rapport au premier semestre 2024 (4,4 M€), livrable et facturable sur 2025 et 2026, garantissant une visibilité renforcée sur les prochains trimestres.

D'autres projets sont en discussions avancées et devraient être annoncés dans le courant du second semestre 2025.

Sur l'activité pour compte propre, 5 centrales sont en cours de développement, dont une pour le compte de Verallia France pour laquelle la construction devrait être initiée avant la fin d'année. Pour rappel, le contrat porte

¹ Cumul du carnet de commandes de projets signés déduit du chiffre d'affaires déjà constaté à l'avancement des travaux réalisés

sur la construction et l'exploitation sur le site de Verallia situé à Cognac, d'une centrale de production de syngaz, que Charwood Energy détient en propre sur une durée de 21 ans.

1.2. RESULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2025

La Société a diffusé un communiqué de presse en date du 28 octobre 2025 relatif à son résultat au cours du premier semestre 2025 intégralement reproduit ci-dessous.

Charwood Energy réduit fortement ses pertes au S1 2025 et génère un cash-flow d'exploitation positif

Résultats semestriels 2025

- Croissance du chiffre d'affaires de +46%
- Des résultats en amélioration reflétant la dynamique de croissance engagée
- Forte réduction des pertes et cash-flow d'exploitation positif à la suite d'une amélioration du BFR

Charwood Energy (ISIN : FR001400AJ60, mnémonique : ALCWE), spécialiste français des solutions sur mesure de valorisation énergétique de la biomasse, publie ses résultats du premier semestre 2025.

Arrêtés lors du Conseil d'administration qui s'est tenu le 27 octobre 2025, les comptes semestriels 2025 ont fait l'objet d'un examen limité par le commissaire aux comptes. Le rapport semestriel sera mis à disposition sur le site internet de la société.

Avec une amélioration de 1 M€ de son EBITDA et des flux de trésorerie d'exploitation positifs au 1^{er} semestre 2025, Charwood Energy confirme la solidité de son modèle économique dans un contexte de forte croissance. La structuration industrielle opérée depuis 2023 commence à porter ses fruits.

*« Cette nette amélioration de nos résultats semestriels témoigne de notre capacité à générer une croissance disciplinée. Nos flux de trésorerie redevenus positifs, avec une meilleure gestion du BFR, nous permettent d'aborder la montée en puissance de notre activité pour compte propre avec confiance. » — **Adrien Haller**, Président de Charwood Energy.*

(En millions d'euros)	S1 2025	S1 2024
Chiffre d'affaires	3,5	2,4
Autres produits d'exploitation	0,2	0,3
Total Activité	3,7	2,7
Achats de matières premières	(1,6)	(1,2)
Charges externes	(1,6)	(1,5)
Charges de personnel	(1,4)	(1,5)
EBITDA²	(0,9)	(1,9)
Dotations aux amortissements et provisions	(0,3)	(0,3)
Résultat d'exploitation	(1,1)	(1,9)
Résultat financier	(0,1)	(0,2)
Éléments exceptionnels	0,1	00
Impôts	0,1	0,5
Résultat net part du groupe	(0,8)	(1,5)

Croissance du chiffre d'affaires de +46%

Au premier semestre 2025, Charwood Energy enregistre un chiffre d'affaires de 3,5 M€ en croissance de +46% par rapport au premier semestre 2024, poursuivant l'accélération engagée depuis l'exercice 2023.

² L'EBITDA (« Earning Before Interest, Taxe, Depreciation & Amortization ») est le résultat d'exploitation avant prise en compte des dotations et des reprises des amortissements et des provisions (qui sont des charges non-cash).

Le chiffre d'affaires est réalisé intégralement pour compte de tiers, au titre de prestations de conception, construction et installation de solutions énergétiques sur mesure valorisant la biomasse, pour le compte de clients externes comme des exploitations agricoles, des industriels, ou des collectivités.

Sur l'activité pour compte de tiers, le premier semestre a été notamment marqué par le gain de plusieurs projets qui ont contribué à dynamiser l'activité sur la période :

- la conception et la réalisation d'une chaufferie biomasse pour alimenter en énergie renouvelable deux bâtiments publics (piscine et gymnase) à Méru par la communauté de communes des Sablons, dans le département de l'Oise ;
- la modernisation d'un site de méthanisation en Bretagne permettant une augmentation de puissance avec l'installation d'un moteur biogaz de 1 MW électrique (MWel), et d'une mise à niveau complète des infrastructures, incluant la réfection du séchoir multiproduit ;
- la réalisation de chaufferies biomasse et d'équipements en partenariat avec Idex, son partenaire pour les solutions sur-mesure d'utilités bas-carbone, pour la commune de Val d'Isère (Savoie) et pour un abattoir de volailles situé à Plouray en Bretagne ;
- la fourniture, l'installation et la mise en service de deux chaudières bois pour l'approvisionnement en chauffage et en eau chaude sanitaire d'une vingtaine de bâtiments à Gaillac (Tarn).

Sur l'activité pour compte propre, 5 centrales sont en cours de développement, dont une pour le compte de Verallia France pour laquelle la construction devrait être initiée avant la fin d'année. Pour rappel, le contrat, d'une durée de 21 ans, porte sur la construction et l'exploitation sur le site de Verallia situé à Cognac, d'une centrale de production de syngaz, que Charwood Energy détiendra en propre.

Des résultats semestriels 2025 en nette amélioration

Au premier semestre 2025, Charwood Energy a enregistré une hausse de ses achats de matières premières, reflétant la croissance de l'activité et la montée en puissance des projets déployés au cours de la période. Dans le même temps, les charges externes et de personnel sont restées globalement stables.

L'EBITDA s'améliore fortement, passant de (1,9) M€ à (0,9) M€, soit un gain de +1 M€, ce qui traduit la capacité du Groupe à contenir ses charges malgré la croissance des projets.

La perte d'exploitation se réduit à (1,1) M€ au 30 juin 2025, contre (1,9) M€ un an plus tôt.

Le résultat net part du Groupe, après prise en compte du résultat financier et du produit d'impôt, s'établit également en nette amélioration à (0,8) M€ au 30 juin 2025, contre (1,5) M€ un an plus tôt. Cette performance illustre le recentrage sur l'exécution et l'optimisation opérationnelle.

Une situation financière solide

Au 30 juin 2025, la structure financière reste saine, avec des capitaux propres de 4,0 M€, une dette brute maîtrisée à 2,3 M€, et une trésorerie de 0,7 M€. Le Groupe a enregistré un cash-flow opérationnel positif de +0,6 M€, soit 18% du chiffre d'affaires, tout en réduisant son besoin en fonds de roulement par rapport à fin 2024.

Perspectives

À date, le Groupe comptabilise un carnet de commandes sécurisé³ pour compte de tiers de 10 M€ en croissance de +127% par rapport au premier semestre 2024 (4,4 M€), livrable et facturable sur 2025 et 2026, garantissant une visibilité renforcée sur les prochains trimestres.

³ Cumul du carnet de commandes de projets signés déduit du chiffre d'affaires déjà constaté à l'avancement des travaux réalisés.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2025

Les évènements importants survenus au cours du premier semestre 2025 sont décrits dans le communiqué de presse relatif au résultat de la Société au cours du premier semestre 2025, diffusé le 28 octobre 2025 et reproduit au paragraphe 1.2 du présent rapport ainsi que dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2025 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société sont disponibles à la rubrique « Investisseurs » du site Internet de la Société (<https://charwood.energy/>).

3. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

L'exécution des transactions avec les parties liées au cours du premier semestre 2025 est décrit à la note 7.4 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2025 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

4. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques auxquels la Société et son groupe sont confrontés sont exposés au paragraphe 1.6 du rapport de gestion du conseil d'administration de la Société, incluant le rapport de gestion du groupe, concernant l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ils n'ont pas connu d'évolution significative depuis la publication du rapport de gestion le 29 avril 2025 et sa présentation aux actionnaires lors de l'assemblée générale du 30 juin 2025.

Le rapport de gestion 2024 est contenu dans le rapport financier annuel 2024 qui est disponible dans la rubrique « Investisseurs » du site Internet de la Société (<https://charwood.energy/>).

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les événements postérieurs à la clôture des comptes semestriels au 30 juin 2025 sont décrits dans la note 1.2 de l'annexe aux comptes semestriels au 30 juin 2025 reproduit au paragraphe 6 du présent rapport.

Les communiqués de presse publiés par la Société depuis le 30 juin 2025 sont disponibles à la rubrique « Investisseurs » du site Internet de la Société (<https://charwood.energy/>).

6. COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2025

CHARWOOD ENERGY

Comptes consolidés
Exercice clos le
30/06/2025

Ce document contient 45 pages

Bilan consolidé

Montants en €	Note n°	2025.06	2024.12
Immobilisations incorporelles	4.1	1 097 117	1 278 766
– Dont écarts d'acquisition positifs	4.1.1	85 379	85 379
Immobilisations corporelles	4.2	2 597 287	2 460 334
Immobilisations financières	4.4	354 476	224 640
Titres mis en équivalence	4.5	18 063	18 063
Actif Immobilisé		4 066 943	3 981 803
Stocks et en-cours	4.6	1 752 620	1 904 809
Clients et comptes rattachés	4.7	1 373 052	1 066 956
Autres créances et comptes de régularisation ⁽¹⁾	4.8	3 793 081	3 331 339
Valeurs mobilières de placement		–	–
Disponibilités	4.10	677 211	746 389
Actif circulant		7 595 964	7 049 493
Total de l'actif		11 662 906	11 031 296

⁽¹⁾ Dont impôts différés actifs

Montants en €	Note n°	2025.06	2024.12
Capital ⁽²⁾	4.11	52 214	52 214
Primes		9 875 105	9 875 105
Réserves et résultat consolidés ⁽³⁾		(5 680 547)	(4 886 223)
Autres ⁽⁴⁾		54 356	61 970
Capitaux propres (Part du groupe)		4 301 128	5 103 066
Intérêts minoritaires		(285 551)	(245 490)
Provisions	4.12	30 489	42 138
Emprunts et dettes financières	4.13	2 291 556	2 415 580
Fournisseurs et comptes rattachés	4.14	2 300 246	1 922 690
Autres dettes et comptes de régularisation ⁽⁵⁾	4.14	3 025 039	1 793 312
– Dont écarts d'acquisition négatifs		–	–
Dettes		7 616 840	6 131 582
Total passif		11 662 906	11 031 296

⁽²⁾ De l'entité mère consolidante

⁽³⁾ Dont résultat net de l'exercice

⁽⁴⁾ Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

⁽⁵⁾ Dont impôts différés passifs

Compte de résultat consolidé

Montants en €	Note n°	2025.06	2024.06
Chiffre d'affaires	5.1	3 503 832	2 380 980
Autres produits d'exploitation	5.2	215 219	304 091
Achats consommés	5.3	(1 551 357)	(1 253 635)
Charges de personnel (1)	5.4	(1 437 850)	(1 481 604)
Autres charges d'exploitation	5.5	(1 564 544)	(1 518 618)
Impôts et taxes		(23 539)	(15 842)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (2)	5.6	(301 368)	(280 715)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		(1 159 607)	(1 865 343)
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition positifs liés aux entités intégrées		-	-
Reprises des écarts d'acquisition négatifs liés aux entités intégrées		-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition liés aux entités intégrées		(1 159 607)	(1 865 343)
Charges et produits financiers	5.7	111 572	(157 282)
Charges et produits exceptionnels	5.8	69 061	1 378
Impôt sur les résultats	6.	144 575	487 970
Résultat net des entreprises intégrées		(834 399)	(1 533 277)
Résultat net lié aux entités mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		(834 399)	(1 533 277)
Intérêts minoritaires		(40 061)	(16 697)
Résultat net (part du groupe)		(794 338)	(1 516 580)

(1) Y compris participation des salariés

(2) Hors amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition

Tableau des flux de trésorerie

Montants en K€	Note n°	2025.06	2024.12
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES		(834 399)	(3 610 462)
QP des subventions virées au résultat		(10 139)	(19 942)
Dotations et reprises sur amortissements et provisions (1)		178 526	657 405
Plus et moins values de cession		(4)	(20 927)
- Impôts différés		(144 575)	(12 108)
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	(26 072)
Variations nettes des intérêts courus		(600)	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		(811 191)	(3 032 106)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		-	-
Variation des stocks		152 188	(230 692)
Variations créances clients et autres débiteurs		(674 269)	1 243 372
Variations provisions clients et autres débiteurs		2 024	(203 024)
Variations des fournisseurs et autres créditeurs		1 973 779	810 678
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		1 453 721	1 620 334
Flux net de trésorerie lié à l'activité		642 531	(1 411 772)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations (hors crédit-bail)		(284 864)	(562 454)
Variation des créances sur immobilisations		-	(59 388)
Cessions, réductions d'immobilisations		10 400	157 271
Incidences des variations de périmètre s/tréso.		-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(274 464)	(464 572)
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes et acomptes sur dividendes versés par la société mère		-	-
Dividendes versés par les filiales aux minoritaires		-	-
Subventions d'investissements reçues		-	-
Emissions d'emprunts		0	-
Remboursements d'emprunts		(299 725)	(593 374)
Variation des emprunts et dettes financières diverses		-	(4 715)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(299 725)	(598 089)
VARIATION DE LA TRESORERIE DE L'EXERCICE		68 342	(2 474 432)
Trésorerie d'ouverture		596 094	3 070 526
Disponibilités et VMP		677 211	746 390
Découverts bancaires		12 775	150 296
Trésorerie de clôture		664 436	596 093

(1) Y compris les dotations aux amortissements, dépréciations et reprises des écarts d'acquisition liées aux entités intégrées et à l'exclusion des dépréciations sur actif circulant

Variation des capitaux propres consolidés

Montants en €	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Réserves et résultat consolidés	Autres (Subventions)	Part du groupe	Intérêts minoritaires	CAPITAUX PROPRES
Situation 2023.12	51 984	9 875 335	181 847	(1 563 175)	(1 381 327)	76 927	8 622 918	(139 922)	8 482 996
Affectation Résultat	-	-	(1 563 175)	1 563 175	-	-	-	-	-
Résultat période	-	-	-	(3 503 961)	(3 503 961)	-	(3 503 961)	(106 501)	(3 610 462)
Variation de capital	230	(230)	-	-	-	-	-	-	-
Variation de pourcentages d'intérêts	-	-	(934)	-	(934)	-	(934)	934	-
Subventions d'investissements	-	-	-	-	-	(14 957)	(14 957)	-	(14 957)
Autres mouvements	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Situation 2024.12	52 214	9 875 105	(1 382 263)	(3 503 961)	(4 886 225)	61 970	5 103 066	(245 490)	4 857 576
Affectation Résultat	-	-	(3 503 961)	3 503 961	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat période	-	-	-	(794 338)	(794 338)	-	(794 338)	(40 061)	(834 399)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	(7 604)	(7 604)	-	(7 604)
Autres mouvements	-	-	16	-	16	(10)	6	-	6
Situation 2025.06	52 214	9 875 105	(4 886 211)	(794 336)	(5 680 547)	54 356	4 301 128	(285 551)	4 015 577

Les subventions sont comptabilisées dans les fonds propres nettes d'impôts différés.

Annexe aux comptes consolidés

Tous les montants sont exprimés en Euros

1. Faits majeurs

1.1. Faits majeurs de l'exercice

Février 2025

- Verallia France, filiale du Groupe Verallia, leader européen et troisième producteur mondial d'emballages en verre pour les boissons et les produits alimentaires, et Charwood Energy spécialiste français des solutions sur mesure de valorisation énergétique de la biomasse, annoncent la signature d'un contrat de vente de syngaz d'une durée de 21 ans.

Juin 2025

- Après une phase de pré-collecte réussie, Charwood Innovation entre dans une nouvelle étape clé de sa levée de fonds participative sur la plateforme : Lita somme levée 1,5M€.

1.2. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement susceptible d'avoir une influence significative sur le patrimoine et la situation financière du groupe n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

2. Activité(s) et périmètre

2.1. Activité(s)

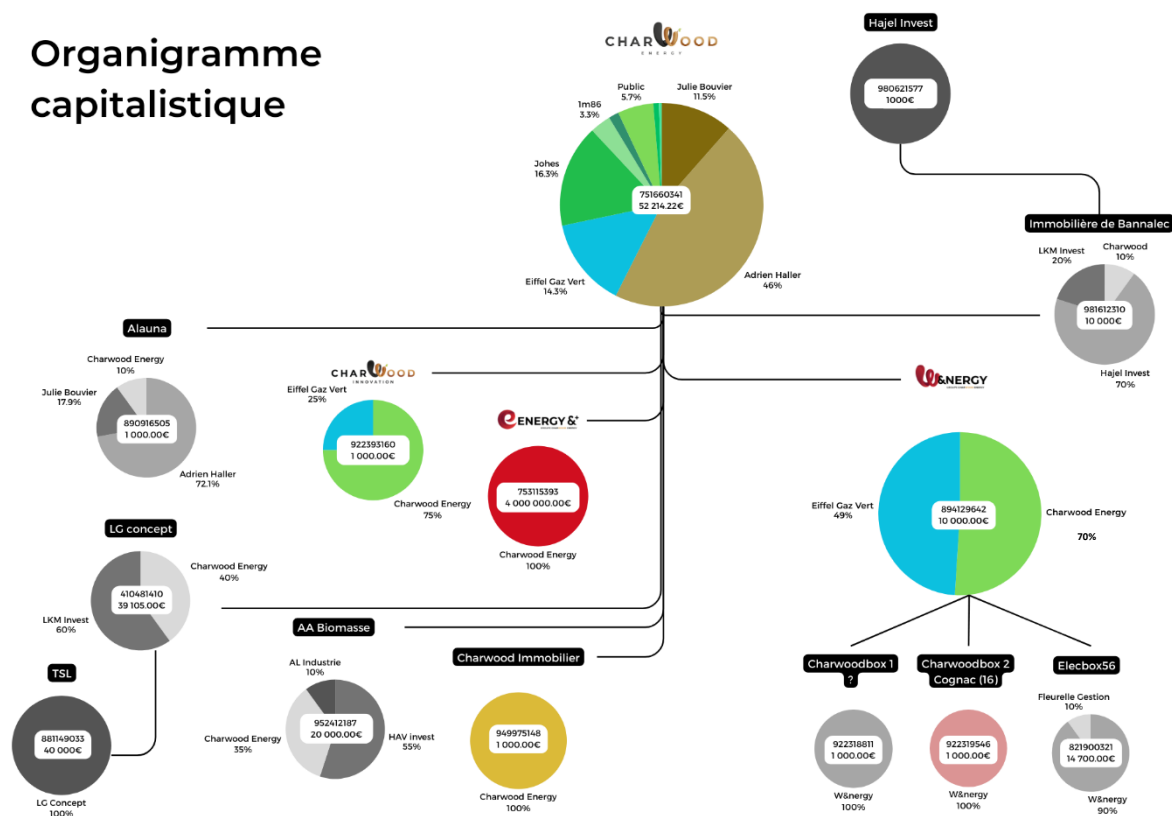
CHARWOOD ENERGY est un acteur intégré proposant aux industriels, aux collectivités et aux agriculteurs des solutions sur-mesure de valorisation énergétique à partir de biomasse (bois, déchets agricoles, effluents agricoles, boues des stations d'épuration urbaines, combustibles solides de récupération) répondant ainsi aux problématiques de la transition énergétique, de l'économie circulaire et de l'indépendance énergétique.

Au 1er semestre 2025, Charwood Energy enregistre un chiffre d'affaires de 3 504 K€ contre 2 380 K€ au 1er semestre 2024.

Celui-ci est réalisé intégralement pour le compte de clients externes comme des exploitations agricoles, des industriels ou des collectivités, au titre de prestations de conception, construction et installation de solutions énergétiques sur mesure valorisant la biomasse.

2.2. Organigramme au 30 juin 2025

Organigramme capitalistique



2.3. Entités consolidées

Le périmètre de consolidation comprend 11 entités, comme à la clôture de l'exercice précédent. Toutes les entités sont consolidées par Intégration Globale (IG), à l'exception des sociétés LG CONCEPT et TSL consolidées par intégration proportionnelle (IP) et de la société AA BIOMASSE consolidée par mise en équivalence (MEE).

	Siège social	N° SIREN	2025.06			2024.12		
			Mode de consolidation	% Contrôle	% Intérêt	Mode de consolidation	% Contrôle	% Intérêt
SA CHARWOOD ENERGY	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	751 660 341	IG – Entité consolidante	100,00%	100,00%	IG – Entité consolidante	100,00%	100,00%
SASU ENERGY &+	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	753 115 393	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SARL LG CONCEPT	16 allée du Quinquis 29380 BANNALEC	410 481 410	IP	40,00%	40,00%	IP	40,00%	40,00%
EUURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE	16 allée du Quinquis 29380 BANNALEC	881 149 033	IP	40,00%	40,00%	IP	40,00%	40,00%
SAS W&ENERGY	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	894 129 642	IG	70,00%	70,00%	IG	70,00%	70,00%
SARL ELECBOX 56	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	821 900 321	IG	90,00%	63,00%	IG	90,00%	63,00%
SAS CHARWOODBOX 1	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	922 318 811	IG	100,00%	70,00%	IG	100,00%	70,00%
SAS CHARWOODBOX 2	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	922 319 546	IG	100,00%	70,00%	IG	100,00%	70,00%
SAS CHARWOOD INNOVATION	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	922 393 160	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS CHARWOOD IMMOBILIER	1 rue Benjamin Franklin 56250 SAINT-NOLFF	949 975 148	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
SAS AA BIOMASSE	17 Boulevard de Berlin 44000 NANTES	952 412 187	MEE	35,00%	35,00%	MEE	35,00%	35,00%

2.4. Entités exclues du périmètre de consolidation

Néant.

2.5. Variations de périmètre

Aucune variation de périmètre n'est intervenue au cours du semestre.

2.6. Changements de méthodes de consolidation

Aucun changement de méthodes de consolidation n'est intervenu au cours du semestre.

3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

3.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe CHARWOOD ENERGY sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et aux dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables n°2020-01 du 9 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés, et appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : coûts historiques, continuité d'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes.

Le règlement ANC N°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers modifie le règlement ANC N°2014-03 applicable aux comptes individuels des entités industrielles et commerciales.

Ce règlement est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable au niveau des comptes individuels mais également au niveau des comptes consolidés.

Dans les comptes individuels, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs,

autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application. Ces reclassements dans les comptes individuels n'ont pas d'impacts au niveau de la colonne N-1 des comptes consolidés.

3.2. Modalités de consolidation

3.2.1. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation utilisées sont celles définies par le règlement ANC 2020-01 : l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence dès lors que le groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Le contrôle exclusif est défini comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle peut prendre trois formes différentes :

- Le contrôle de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote en assemblée générale ordinaire ;
- Le contrôle contractuel résulte de la possibilité, en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, pour l'entreprise consolidante d'utiliser ou d'orienter l'utilisation des actifs de l'entreprise contrôlée de la même manière qu'elle contrôle ses propres actifs (par exemple les entités ad hoc) ;
- Le contrôle de fait peut-être présumé par la détention d'au moins 40 % des droits de vote, ou démontré notamment par la désignation de la majorité des membres des organes de direction.

Le contrôle conjoint est le partage contractuel ou statutaire du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée en cas de détention d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote.

3.2.2. Élimination des opérations intragroupes

Les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ont été éliminés.

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les différentes sociétés du groupe a été recensé en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- Distributions de dividendes ;
- Dépréciations internes de titres, de créances, et provisions internes pour risques ;
- Cessions internes d'actifs immobilisés ;
- Profits internes sur stocks.

3.2.3. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur situation arrêtée au 30 juin 2025, d'une durée de 6 mois. Il n'a pas été établi de situation au 30 juin 2025 pour la société AA BIOMASSE.

3.3. Méthodes et règles d'évaluation

L'application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire/Référence	Note
Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	4.3.3
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	4.3.9
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

3.3.1. Ecarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Le groupe dispose d'un délai courant jusqu'à la clôture de l'exercice suivant celui de l'acquisition pour arrêter le montant définitif de l'écart d'acquisition.

Si cet écart est positif, il est affecté à l'actif du bilan consolidé en « Ecarts d'acquisition », et s'il est négatif, il est affecté au passif du bilan consolidé en « Provisions pour acquisitions de titres ».

Les écarts d'acquisition positifs sont repris au résultat ou non selon leur durée d'utilisation :

- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur cette durée, et en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué ;
- Les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est non limitée ne sont pas amortis, et font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice en contrepartie.

Les écarts d'acquisition négatifs sont repris au résultat sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions.

Lorsque la valeur actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

3.3.2. Immobilisations corporelles et incorporelles

3.3.2.1. *Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour

mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Pour les actifs produits par l'entreprise, les coûts de l'unité de production sont :

- le coût d'acquisition des matières consommées ;
- les charges directes de production nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du bien ;
- les charges indirectes le cas échéant.

3.3.2.2. *Durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles*

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Les durées d'amortissement retenues au niveau du groupe sont les suivantes :

Immobilisations	Méthode	Durée
Brevets, licences	Linéaire	2 à 3 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	2 à 3 ans
Agencements et aménagements des terrains	Linéaire	10 ans
Constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements, aménagements des constructions	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans

Agencements et aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

3.3.2.3. *Dépréciation des immobilisations*

Les actifs amortis et non amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute.

Le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation, réels et prévisionnels, sont les agrégats financiers suivis dans le cadre de l'évaluation des actifs incorporels non amortissables.

3.3.2.4. *Frais de recherche et de développement*

Les coûts de développement peuvent être comptabilisés à l'actif :

- S'ils se rapportent à des projets nettement individualisés
- Ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Au cours du semestre écoulé, le groupe n'a pas engagé de dépenses de développement. Ces frais de développement répondent aux conditions d'activation de l'article 212-3 du plan comptable général (PCG) qui sont les suivantes :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation

incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- La disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- La capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais sont essentiellement composés de dépenses de personnel liés au temps passé sur les différents projets.

Au 30 juin 2025, les frais de recherche et développement à l'actif du bilan consolidé s'élèvent à 1 085 431 € dont 230 226 € amortis sur 5 ans à compter du 1er janvier 2023, 131 997 € amortis sur 5 ans à compter du 1er janvier 2025, et 723 208 € en immobilisations incorporelles en cours.

3.3.2.5. *Frais de constitution, de transformation et de premier établissement*

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement sont comptabilisés en compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

3.3.3. *Contrats de crédit-bail et contrats assimilés*

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et

contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

3.3.4. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.3.5. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont inscrites dans les capitaux propres pour leur montant net d'impôt et font l'objet d'un partage entre la part revenant au groupe et celle revenant aux intérêts minoritaires. L'étalement de la reprise en résultat des subventions est effectué au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles permettent de financer.

3.3.6. Stocks et travaux en-cours

Les stocks du Groupe sont constitués de matériels pour la construction des différentes unités de valorisation de la biomasse et comprennent pour l'essentiel des éléments de visserie, de boulonnerie, à souder, à sertir, des tubes, des éléments de raccords, des vannes, des systèmes électriques, de ventilation, de chauffage ou des matériaux tels que des profilés. Ces stocks ne sont pas périssables ou obsolètes et ne sont pas spécifiques à un projet de centrale de valorisation de la biomasse, ils ne présentent ainsi pas de risque de dépréciation.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de

douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les en-cours sont valorisés au coût de production intégrant le coût d'acquisition des matières premières incorporées et les charges directes de production, notamment la sous-traitance et la main d'œuvre directe.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. L'analyse se fait au cas par cas avec les équipes techniques et la direction financière.

Au 31 décembre 2024, aucune dépréciation de stocks n'est constatée.

Aucune dépréciation complémentaire de stocks n'a été comptabilisée au titre de la situation du 30 juin 2025.

3.3.7. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 30 juin 2025, la dépréciation des créances clients s'élève à 75 k€.

3.3.8. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission pour leur montant net d'impôt.

3.3.9. Frais d'émission d'emprunts et primes des emprunts obligataires

Conformément au règlement ANC 2020-01, les frais d'émission et les primes de remboursement et d'émission des emprunts obligataires sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt.

3.3.10. Impôts sur les bénéfices et impôts différés

Conformément au règlement ANC n°2020-01, les impôts différés sont déterminés, selon une approche dite bilantielle, sur la base des différences temporaires résultant de la différence entre la valeur comptable des actifs ou passifs et leur valeur fiscale.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dès lors que leur récupération est probable. La probabilité de recouvrement de ces actifs d'impôt différé sont appréciés avec prudence, notamment dans le cas des entreprises déficitaires, en démarrage ou exerçant des activités nouvelles. Le respect des conditions de constatation des actifs d'impôt est examiné à chaque clôture sur la base des critères retenus à l'origine.

Les actifs et passifs d'impôt différé, quelle que soit leur échéance, ont fait l'objet d'une compensation par entité fiscale.

La méthode utilisée par le groupe pour le calcul des impôts différés est celle du report variable en retenant le taux d'impôt connu à

la date de clôture des comptes, c'est-à-dire 25%.

3.3.11. Provisions pour risques et charges

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent. Ces éléments sont principalement relatifs aux litiges ponctuels, aux engagements en matière de retraite, ainsi qu'aux écarts d'acquisition négatifs.

L'analyse du service après-vente est réalisée, au cas par cas, au regard d'éventuels dysfonctionnements des unités de valorisation de la biomasse conçues et construites par la Société.

Pour la situation au 30 juin 2025, aucun problème technique ne nécessitait d'intervention dans le cadre du service après-vente. Ainsi, aucune provision pour service après-vente n'a été enregistrée au titre de cet exercice.

3.3.12. Engagements de retraite et prestations assimilés

La méthode de référence concernant les engagements de retraite a été appliquée.

Les engagements nets de couverture sont comptabilisés au passif du bilan consolidé dans les « Provisions pour charges ».

La méthode appliquée est définie par la norme comptable IAS 19 révisée et par la norme FAS87. Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (« Projected Benefit Obligation »). Il représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de

départ à la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

futurs des filiales correspondantes corrigeront les intérêts minoritaires.

3.3.13. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe est reconnu à l'avancement pour chacun des projets dans le respect des principes nécessaires à la détermination des résultats à terminaison.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente total du contrat multiplié par le taux d'avancement de l'opération déterminé en fonction des travaux réalisés et acceptés par le maître d'ouvrage.

Le Groupe a réalisé l'intégralité de son chiffre d'affaires avec de la prestation de services pour compte de tiers.

3.3.14. Frais de personnel

Les frais de personnel intérimaire ont été reclassés en charges de personnel.

3.3.15. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

3.3.16. Intérêts minoritaires négatifs

Lorsque, à la suite de pertes, la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée par intégration globale devient négative, les intérêts minoritaires négatifs peuvent être déduits de la part revenant au groupe en fonction des engagements données par le groupe exerçant le contrôle de la filiale.

Au 30 juin 2025, les intérêts minoritaires déficitaires ne sont pas transférés au groupe. Le risque est assumé par les associés selon leur quote-part de détention, les résultats

4. Notes sur les postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

4.1. Immobilisations incorporelles

Montants en €	2024.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2025.06
Frais de développement	230 226	-	-	8 144	238 370
Ecart acquisition positif	85 379	-	-	-	85 379
Conces.. brevets & licences	72 693	-	-	(68 088)	4 605
Logiciels	-	8 119	-	68 088	76 207
Fonds commercial	108 393	-	-	-	108 393
Immob.incorporelles en cours	1 141 216	3 389	-	(131 997)	1 012 608
Immobilisations incorporelles – brut	1 637 907	11 508	-	(123 853)	1 525 562
Amort./déprec. frais de développement	(93 719)	(23 833)	-	-	(117 552)
Amort.écarts acquisition	-	-	-	-	-
Dépré.écarts acquisition	-	-	-	-	-
Amort./déprec. conces.. brev.& lic.	(48 372)	-	-	43 767	(4 605)
Amort./déprec. Logiciels	-	(9 296)	-	(43 767)	(53 063)
Amort.fonds commercial	-	-	-	-	-
Prov. fonds commercial	-	-	-	-	-
Prov.immob. incorp. en cours	(217 050)	(36 175)	-	-	(253 225)
Amortissements & Dépréciations	(359 141)	(69 304)	-	-	(428 445)
Frais de développement	136 507	(23 833)	-	8 144	120 818
Ecart acquisition positif	85 379	-	-	-	85 379
Conces.. brevets & licences	24 321	-	-	(24 321)	-
Logiciels	-	(1 177)	-	24 321	23 144
Fonds commercial	108 393	-	-	-	108 393
Clientèle	-	-	-	-	-
Immob.incorporelles en cours	924 166	(32 786)	-	(131 997)	759 383
Immobilisations incorporelles – net	1 278 766	(57 796)	-	(123 853)	1 097 117

Le fonds commercial correspond à la part incorporelle d'un fonds de commerce de travaux d'installation d'eau et de gaz acquis le 6 septembre 2012.

ELECBOX 56 : La société ELECBOX 56 est en cours de développement d'où une immobilisation incorporelle en cours pour 340 k€, représentant des frais d'études, de suivi administratif et de conception du projet CRE BIOMASSE. Elle a été dépréciée par prudence, compte tenu de l'évolution du projet, à hauteur de 298 k€.

ENERGY&+ : Au 30 juin 2025, les frais de recherche et développement à l'actif du bilan consolidé s'élèvent à 1 085 431 € dont 230 226 € amortis sur 5 ans à compter du 1er janvier 2023, 131 997 € amortis sur 5 ans à compter du 1er janvier 2025, et 723 208 € en immobilisations incorporelles en cours

4.1.1. Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition portent sur les entités suivantes :

Montants en €	Amortissable Oui / Non	Durée	Entité mise en équivalence	2024.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2025.06
SARL LG CONCEPT	Non	N/A	Non	9 554	-	-	-	9 554
EURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE	Non	N/A	Non	46 871	-	-	-	46 871
SARL ELECBOX 56	Non	N/A	Non	28 954	-	-	-	28 954
Écarts d'acquisition – brut				85 379	-	-	-	85 379
SARL LG CONCEPT				-	-	-	-	-
EURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE				-	-	-	-	-
SARL ELECBOX 56				-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations				-	-	-	-	-
SARL LG CONCEPT				9 554	-	-	-	9 554
EURL TRANSPORTS STOCKAGE LOGISTIQUE				46 871	-	-	-	46 871
SARL ELECBOX 56				28 954	-	-	-	28 954
Écarts d'acquisition – net				85 379	-	-	-	85 379

LG Concept

- La société Charwood Energy a acquis 40% des titres de la société LG Concept en date du 24 juillet 2023, pour un montant de 100 000 €, frais d'acquisition nets d'impôt inclus.
- L'écart entre le coût d'acquisition des titres, d'un montant de 100 000 €, et la quote-part du groupe dans les actifs et passifs identifiables, d'un montant de 90 446 €, correspond à un écart d'acquisition positif de 9 554 €.
- D'une durée de vie non limitée, cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Transports Stockage Logistique

- La société LG Concept a acquis 100 % des titres de la société TSL en date du 30 décembre 2023, pour un montant de 160 000 €, frais d'acquisition nets d'impôt inclus.
- L'écart entre le coût d'acquisition des titres, d'un montant de 160 000 €, et la quote-part du groupe dans les actifs et passifs identifiables, d'un montant de 42 823 €, correspond à un écart d'acquisition positif de 117 177 €, figurant à l'actif du bilan consolidé à hauteur de 40% soit 46 871 €.
- D'une durée de vie non limitée, cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Elecbox 56

- La société Charwood Energy a acquis 10% complémentaires des titres de la société W&ENERGY en date du 5 juillet 2023, pour un montant de 1 000 €, frais d'acquisition nets d'impôt inclus.
- L'écart entre le coût d'acquisition des titres, d'un montant de 1 000 €, et la quote-part du groupe dans les actifs et passifs identifiables du sous-groupe W&ENERGY, d'un

montant de -27 954 €, correspond à un écart d'acquisition positif de 28 954 €, affecté à la société Elecbox 56.

- D'une durée de vie non limitée, cet écart d'acquisition ne fait pas l'objet d'un amortissement.

4.2. Immobilisations corporelles

Montants en €	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	2024.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2025.06
Terrains			13 811	-	-	-	13 811
Agencements sur terrain			3 654	-	-	-	3 654
Constructions			93 705	-	-	-	93 705
Agencements constructions sol d'autrui			11 911	-	-	-	11 911
Install. & mat. indust.			1 874 230	101 215	(746)	996 672	2 971 369
Install. & mat. indust. - CB LLD			236 049	-	-	-	236 049
Autres immob. corporelles			542 588	20 079	99	(1)	562 765
Autres immob. corporelles - CB LLD			144 280	-	-	-	144 280
Immob. corporelles en cours			872 819	152 912	-	(872 819)	152 912
Avces/immob. corporelles			1 303	-	-	(1)	1 303
Immobilisations corporelles - brut			3 794 350	274 206	(648)	123 851	4 191 759
Amort./déprec. agencement sur terrain			(2 759)	(182)	-	-	(2 941)
Amort./déprec. constructions			(4 941)	(3 292)	-	-	(8 233)
Amort./déprec. constructions sur sol d'autrui			(1 340)	(591)	-	-	(1 931)
Amort./déprec. matériels & équip.			(936 845)	(163 113)	350	-	(1 099 608)
Amort. matériels & équip. - CB LLD			(60 490)	(23 605)	-	-	(84 095)
Amort./déprec. autres immo. corp.			(282 411)	(55 497)	(99)	-	(338 007)
Amort. autres immob. corp. - CB LLD			(45 230)	(14 428)	-	-	(59 658)
Amortissements & Dépréciations			(1 334 016)	(260 707)	251	-	(1 594 472)
Terrains			13 811	-	-	-	13 811
Agencements sur terrain			895	(182)	-	-	713
Constructions			88 764	(3 292)	-	-	85 472
Constructions sur sol d'autrui			(1 340)	(591)	-	-	(1 931)
Agencements constructions sol d'autrui			11 911	-	-	-	11 911
Install. & mat. indust.			937 385	(61 898)	(396)	996 672	1 871 761
Install. & mat. indust. - CB LLD			175 559	(23 605)	-	-	151 954
Autres immob. corporelles			260 177	(35 418)	-	(1)	224 758
Autres immob. corporelles - CB LLD			99 050	(14 428)	-	-	84 622
Immob. corporelles en cours			872 819	152 912	-	(872 819)	152 912
Avces/immob. corporelles			1 303	-	-	(1)	1 303
Immobilisations corporelles - net			2 460 334	13 499	(396)	123 851	2 597 287

Les installations techniques, matériel et outillage incluent notamment :

- un démonstrateur gazo innovant, d'une valeur de 391 k€ amorti sur 5 ans à compter du 1er janvier 2021,
- une table de découpe laser acquise en novembre 2022 pour 269 k€ et amortie sur 10 ans,
- un pont roulant acquis en octobre 2023 pour 205 k€ et amorti sur 10 ans
- ainsi qu'un démonstrateur de gazéification industrielle d'une valeur de 873 K€, amorti sur 10 ans à compter du 1^{er} janvier 2025.

Les autres immobilisations corporelles sont principalement constituées de matériel de transport amorti sur 4 ans.

4.3. Information sectorielle des immobilisations et des actifs employés

Concernant les immobilisations ou les actifs employés, il n'est pas possible de faire une distinction sectorielle car le matériel-outillage ou les véhicules de transport par exemple peuvent être utilisés indifféremment au cours d'un exercice pour des projets entrant dans différentes catégories sectorielles.

Dans la mesure où les éléments chiffrés de l'annexe doivent être dûment justifiés et déterminés selon les mêmes principes et les mêmes méthodes que pour l'établissement du bilan et du compte de résultat, il n'a pas pu être indiqué ces informations dans l'annexe car ils ne peuvent pas être mentionnés avec la même rigueur et justification dans cette dernière.

4.4. Immobilisations financières

Montants en €	2024.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2025.06
Participations financières	10 251	-	-	-	10 251
Autres titres immobilisés	301 989	-	-	-	301 989
Dépôts et cautionnements versés	109 969	-	(10 000)	-	99 969
Immobilisations financières – brut	422 209	-	(10 000)	-	412 209
Prov.participations financières	(5 691)	-	-	-	(5 691)
Prov.autres titres immob.	(191 878)	-	139 836	-	(52 042)
Prov. dépôts et caution. Versés	-	-	-	-	-
Amortissements & Dépréciations	(197 569)	-	139 836	-	(57 733)
Participations financières	4 560	-	-	-	4 560
Autres titres immobilisés	110 111	-	139 836	-	249 947
Dépôts et cautionnements versés	109 969	-	(10 000)	-	99 969
Immobilisations financières – net	224 640	-	129 836	-	354 476

4.4.1. Titres de participation dans les sociétés non consolidées :

Entités	Détention	Valeur nette comptable des titres au 30/06/2025	Valeur nette comptable des titres au 31/12/2024
Coop. Morbihan Chauffage Sanitaire	NS	3 408	3 408
SAS BASE	<1%		
SCI ALAUNA	10%	100	100
IMMOBILIERE BANNALEC	10%	1 000	1 000
Autres	NS	52	52
TOTAL		4 560	4 560

La société ENERGY &+ détient des parts sociales d'une coopérative d'achats pour 3 408 €.

La société CHARWOOD ENERGY détient des titres de participation dans des sociétés sur lesquelles elle n'exerce aucune influence.

4.4.2. D'autres titres immobilisés :

Type	30/06/2025	31/12/2024
Contrat de liquidité	249 728	109 892
Crédit Mutuel de Bretagne	15	15
Banque Populaire Atlantique	51	51
Crédit Coopératif	153	153
TOTAL	249 947	110 111

CHARWOOD ENERGY a mis en œuvre un contrat de liquidité avec Kepler Cheuvreux portant sur l'animation de ses actions admises aux négociations sur Euronext Growth Paris.

Les autres titres immobilisés correspondent à des parts sociales dans des établissements bancaires.

4.4.3. Dépôts et cautionnement versés :

Type	30/06/2025	31/12/2024
Dépôt de garantie dossier CRE	41 000	41 000
Gage espèces BPI	25 061	25 061
Dépôt de garantie SCI Alauna	20 000	20 000
Dépôt de garantie SCI TPG 19	9 458	9 458
Dépôt de garantie BPI		10 000
Caution Bip and Go	2 450	2 450
Caution Station U	2 000	2 000
TOTAL	99 969	109 969

Le dépôt de garantie CRE pour 41 000 € correspond à une garantie financière d'exécution prévue au cahier des charges de l'appel d'offres CRE Biomasse 5-3, versé à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Un gage-espèce de 25 061 € a été constitué auprès de BPI France dans le cadre d'un financement de créances.

Le dépôt de garantie SCI Alauna a été versé dans le cadre de la convention de sous-location pour les locaux situés 1 rue Benjamin Franklin – PA de Kerboulard – 56 250 Saint-Nolff.

Le dépôt de garantie SCI TPG 19 a été versé dans le cadre d'un bail commercial de location pour les locaux situés ZA de Bellevue – 56 390 COLPO.

4.5. Titres mis en équivalence

Les titres des entités mises en équivalence se décomposent comme suit :

Montants en €	2024.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Dividendes	Résultat	2025.06
SAS AA BIOMASSE	18 063	-	-	-	-	18 063
Titres mis en équivalence	18 063	-	-	-	-	18 063

4.6. Stocks et en-cours

Montants en €	Méthode de dépréciation	2024.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	2025.06
Stock mat.premières & fournitures		494 905	(94 962)	-	-	399 943
Stock autres approvis.		-	1 652	-	-	1 652
Stock en-cours product.biens		1 409 904	(58 879)	-	-	1 351 025
Stocks – brut		1 904 809	(152 189)	-	-	1 752 620
Prov.stock mat.prem.& fourn.	cf 4.3.5	-	-	-	-	-
Prov.stock autres approvis.	cf 4.3.5	-	-	-	-	-
Prov.stock en-crs prod.biens	cf 4.3.5	-	-	-	-	-
Dépréciation		-	-	-	-	-
Stock mat.premières & fournitures		494 905	(94 962)	-	-	399 943
Stock autres approvis.		-	1 652	-	-	1 652
Stock en-cours product.biens		1 409 904	(58 879)	-	-	1 351 025
Stocks – net		1 904 809	(152 189)	-	-	1 752 620

Les travaux en cours sont relatifs à une unité de pyrogazéification HKA 300 KW pour 1 119 105 €.

4.7. Clients et comptes rattachés

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Montants en €	2025.06	2024.12
< 1 an	1 373 052	1 066 956
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
Total clients et comptes rattachés	1 373 052	1 066 956

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients et comptes rattachés sont constituées des factures émises envers les clients et non recouvrées à la date de clôture pour 1 259 k€, ainsi que des factures à émettre sur des prestations réalisées pour 223 k€.

Les créances fiscales correspondent principalement à des créances de TVA à hauteur de 589 k€ et à une créance d'impôt sur les sociétés de 11 k€.

Les autres créances se composent majoritairement d'avances en compte-courant à la SCI Alauna, filiale non consolidée pour 522 k€.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur réalisable est inférieure à la valeur comptable.

4.8. Autres créances et comptes de régularisation

Montants en €	2025.06	Brut	Dép.	2024.12
Avances et acptes versés / commandes	-	-	-	2 686
Actifs d'impôt différé	1 698 585	1 698 585	-	1 553 254
Fournisseurs débiteurs	40 548	40 548	-	-
Créance d'impôt exigible	11 137	11 137	-	-
Cptes courants débiteurs	614 066	614 066	-	604 117
Autres créances diverses	-	-	-	39 670
Créances sociales	136	136	-	7 710
Créances fiscales	589 369	589 369	-	864 944
Divers - Produits à recevoir	59 393	59 393	-	13 102
Charges constatées d'avances	778 046	778 046	-	245 855
Comptes de régularisation actif	1 800	1 800	-	-
Total autres créances	3 793 081	3 793 081	-	3 331 339

Les montants inscrits en charges constatées d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Méthode de dépréciation des créances : une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.9. Dépréciations sur actifs circulants

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

Montants en €	2024.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2025.06
Prov.créances clts & cpt.ratt.	(73 195)	(2 023)	-	-	-	-	(75 218)
Autres créances diverses prov	-	-	-	-	-	-	-
Total dépréciation actif circulant	(73 195)	(2 023)	-	-	-	-	(75 218)

4.10. Trésorerie active

Montants en €	2024.12	Variations	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Autres variations	2025.06
Disponibilités	746 006	(68 796)	-	-	-	677 211
Intérêts courus/cptes financ.	383	(383)	-	-	-	-
Disponibilités et VMP – brut	746 389	(69 179)	-	-	-	677 211
Amortissements & Dépréciations	-	-	-	-	-	-
Disponibilités	746 006	(68 796)	-	-	-	677 211
Intérêts courus/cptes financ.	383	(383)	-	-	-	-
Intérêts courus non échus s/ dispo.	-	-	-	-	-	-
Disponibilités et VMP – net	746 389	(69 179)	-	-	-	677 211

4.11. Composition du capital social

Au 30 juin 2025, le capital social de l'entité consolidante s'élève à 51 984 euros, divisé en 5 198 407 actions de 0.01€.

Le capital est entièrement libéré.

4.12. Provisions pour risques et charges

4.12.1. Récapitulatif

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Montants en €	2024.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep. Utilisée	(Dim.) nn utilisée	Autres variations	2025.06
Provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
Engagements de retraite et assimilés	42 138	5 509	(17 158)	-	-	30 489
Provisions pour charges	42 138	5 509	(17 158)	-	-	30 489
Total valeur brutes	42 138	5 509	(17 158)	-	-	30 489

4.12.2. Indemnités de départ à la retraite et prestations assimilées

Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Salaire fin de carrière
- Turn-over : faible
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Taux actualisation : 3.70 % par an (3.60% au 30/06/2024)
- Taux augmentation salaires : 0,5 %
- Convention collective : convention propre à chaque entité

4.13. Emprunts et dettes financières

4.13.1. Nature et échéances des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Montants en €	2025.06	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 119 199	511 878	607 321	-
Dettes de location - financement	230 322	67 762	162 561	-
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	1 349 521	579 640	769 881	-
Dépôts et garanties reçus	62 028	-	62 028	-
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	-	-	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	1 612	1 612	-	-
Comptes courants d'associés	865 620	-	865 620	-
Autres emprunts et dettes financières diverses	929 260	1 612	927 648	-
Soldes créditeurs de banque (trésorerie passive)	12 775	12 775	-	-
Soldes créditeurs de banque (Dettes)	-	-	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	12 775	12 775	-	-
Total emprunts et dettes financières	2 291 556	594 026	1 697 529	-

4.13.2. Variation des emprunts et dettes financières

Montants en €	2024.12	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Variations	Autres variations	Δ change	Δ périmètre	2025.06
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 386 515	-	(267 316)	-	(1)	-	-	1 119 199
Dettes de location - financement	261 461	-	(32 225)	-	1 086	-	-	230 322
Emprunts auprès des éta de crédits et loc. fin.	1 647 977		(299 541)	-	1 085	-	-	1 349 521
Dépôts et garanties reçus	62 028	-	-	-	-	-	-	62 028
Aut. emprunts et dettes fin. diverses	1 271	-	(185)	-	(1 086)	-	-	-
Int. courus s/aut. empts & det. fin.	2 212	1 612	(2 212)	-	-	-	-	1 612
Comptes courants d'associés	551 796	-	313 824	-	-	-	-	865 620
Autres emprunts et dettes financières diverses	617 307	1 612	311 427	-	(1 086)	-	-	929 260
Soldes créditeurs de banque (trésorerie passive)	150 296	-	-	(137 521)	-	-	-	12 775
Soldes créditeurs de banque (Dettes)	-	-	-	-	-	-	-	-
Int.courus/solde créd.banque	-	-	-	-	-	-	-	-
Concours bancaires et intérêts courus	150 296	-	-	(137 521)	-	-	-	12 775
Total emprunts et dettes financières	2 415 580	1 612	11 885	(137 521)	(1)	-	-	2 291 556

4.13.2.1. Comptes courants d'associés

Les comptes-courants concernent les sociétés suivantes :

Comptes courants créditeurs	30/06/2025	30/06/2025
LG CONCEPT – Loïc Le Gall	32 412	32 412
LG CONCEPT – LKM Investissement	6 000	6 000
LG CONCEPT – Sophie Gueguen	8 000	8 000
TSL – Sophie Gueguen	786	785
TSL – LKM Investissement	24 000	24 000
W&NERGY – Eiffel Gaz Vert	794 109	480 599
CW ENERGY – Adrien Haller	313	-
TOTAL	865 620	551 796

4.14. Fournisseurs et autres dettes

Montants en €	2025.06	< 1 an	> 1 an	2024.12
Dettes fourn.& cptes ratt.	2 300 246	2 300 246	-	1 922 690
Total fournisseurs	2 300 246	2 300 246	-	1 922 690

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

Montants en €	2025.06	< 1 an	> 1 an	2024.12
Dettes sur immobilisations	850	850	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes	88 243	88 243	-	-
Dettes fiscales diverses et sociales	996 634	996 634	-	1 230 038
Dettes diverses	257 288	257 288	-	225 890
Impôt différés Passifs	1 417	1 417	-	3 196
Comptes de régularisation passif	1 680 607	1 680 607	-	334 189
Aut. dettes et comptes de régul.	3 025 039	3 025 039	-	1 793 312

5. Postes du compte de résultat

5.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Activités	2025.06	2024.06
Méthanisation	1 118 256	39 978
Chaufferie et réseau de chaleur	645 535	1 068 591
Gazeification	30 630	
Toploader	448 422	
Bois énergie	1 118 160	1 067 625
Autres (dont étude)	142 829	204 786
Total	3 503 832	2 380 980

Nature	2025.06			2024.06		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes	3 503 832	-	3 503 832	2 380 980		2 380 980
Total	3 503 832	-	3 503 832	2 380 980	-	2 380 980

5.2. Autres produits d'exploitation

Montants en €	2025.06	2024.06
Produit de cessions des immobilisations incorporelles et corporelles	400	-
Indemnités et autres produits	32 405	13
Production Stockée	(58 879)	64 332
Production immobilisée	205 183	154 463
Subventions	16 439	3 000
Reprises d'amortissements et provisions	17 158	1 820
Transfert de charges	2 514	80 463
Total autres produits d'exploitation	215 219	304 091

Au 30/06/2025, la société CHARWOOD INNOVATION a engagé des dépenses de développement à hauteur de 26 k€, essentiellement composées de dépenses de personnel liés au temps passé sur les différents projets.

5.3. Achats consommés matières premières et marchandises

Montants en €	2025.06	2024.06
Achats de MP et autres approvisionnements	(1 458 048)	(1 277 035)
Variation de stocks MP et autres approv	(93 310)	23 400
Total achats consommés	(1 551 357)	(1 253 635)

5.4. Charges de personnel

Montants en €	2025.06	2024.06
Rémunération du personnel	(1 110 825)	(1 023 098)
Charges sociales (SS & Prévoyance)	(332 602)	(352 615)
Remboursements de charges de personnel	29 788	-
Personnel intérimaire	(24 210)	(105 891)
Total charges de personnel	(1 437 850)	(1 481 604)

5.5. Autres achats

Montants en €	2025.06	2024.06
Achats de sous-traitance	(202 639)	(6 094)
Achats n.stockés mat.& fourn.	(124 307)	(169 576)
Sous-traitance	(31 438)	(42 621)
Location	(538 159)	(500 124)
Charges locatives	(3 781)	3 237
Entretien et réparations	(115 908)	(111 706)
Primes d'assurance	(103 193)	(138 372)
Etudes et recherches	(680)	-
Divers services extérieurs	(6 301)	(32 283)
Honoraires	(245 498)	(274 942)
Publicité. relations publiques	(31 862)	(30 492)
Transports	(17 752)	(24 140)
Déplacem. missions. récept.	(52 182)	(115 812)
Postes et telecoms	(7 748)	(6 430)
Services bancaires & ass.	(31 613)	(26 223)
Divers autres services ext.	(9 821)	(7 235)
Autres charges	(35 000)	(35 804)
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corpo	(396)	-
Pénalités et autres charges	(6 266)	-
Total achats consommés	(1 564 544)	(1 518 618)

Les postes Achats de sous-traitance et Achats non stockés de matières et fournitures constituent des charges variables en lien direct avec l'activité.

La variation du poste location est principalement liée à la non-reconduction de locations mobilières ponctuelles de matériel, outillage et véhicules sur ENERGY &+ et LG CONCEPT.

La variation du poste Honoraires est également liée à la non-reconduction de missions ponctuelles de conseil et d'accompagnement commercial.

5.6. Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Montants en €	2025.06	2024.06
Dot.amort.immobilisations	(255 803)	(250 440)
Dot.amort.immos CB et assimilés	(38 033)	(25 965)
Dotations aux amt. d'exp.	(293 836)	(276 405)
Dot.prov.actif circulant	-	(42)
Dot./dép des stocks marchandises	(2 023)	-
Dot.prov.pour retraite	(5 509)	(4 268)
Dotations aux prov. et dép. d'exp.	(7 532)	(4 310)
Dotations aux amt. et aux prov.	(301 368)	(280 715)

5.7. Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Montants en €	2025.06	2024.06
Autres Intérêts et Produits assimilés	10 809	67 371
Reprises sur provisions	139 836	125 517
Produits financiers	150 645	192 888
Commissions d'engagement		(150 000)
Dotations financières aux amortissements et prov.	-	(153 739)
Intérêts et charges assimilées	(31 944)	(41 607)
Intérêts sur crédit-bail	(6 950)	(4 830)
Autres charges financières	(179)	6
Charges financières	(39 073)	(350 170)
Charges et produits financiers	111 572	(157 282)

5.8. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Montants en €	2025.06	2024.06
Produits de cession des éléments d'actifs	-	132 000
QP de subv.virée au résultat	-	9 971
Autres produits exceptionnels	105 256	8 120
Total des produits exceptionnels	105 256	150 091
Valeur comptable éléments d'actifs cédés	(20)	(134 922)
Amende et pénalité	-	(5 381)
Dotations except° aux amort. & provisions	-	-
Autres charges exceptionnelles	(36 175)	(8 410)
Total des charges exceptionnelles	(36 195)	(148 713)
Résultat exceptionnel	69 061	1 378

Les autres produits et charges exceptionnelles comptabilisées en 2025 correspondent à des corrections d'erreur. Il s'agit principalement d'annulation de charges d'intérêts antérieurs calculées à tort.

5.9. Résultat par action

Le résultat de base par action est une perte par action.

Nature	Nombre d'actions moyen	Résultat groupe 1S2025	Résultat par action
Résultat de base par action	5 198 407	(794 338)	(0,15)
Obligations convertibles :			
Nombre d'obligations			
Rémunération nette d'impôt			
TOTAL	5 198 407	(794 338)	(0,15)

Selon l'avis OEC n°27, §3, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action, car la perte diluée est inférieure à la perte de base, et l'instrument ne peut être considéré comme dilutif.

6. Impôt sur les sociétés

Montants en €	2025.06	2024.12
Impôt sur les sociétés	-	(5 200)
Impôts différés	144 575	493 170
Impôt sur les résultats	144 575	487 970

6.1. Ventilation de l'imposition différée par nature

Montants en €	2024.12	Incidence résultat	Δ tx impôts	Incidence réserves	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	Autres variations	2025.06
Reports fiscaux déficitaires	1 549 763	148 367			148 367				1 698 130
Différences temporaires	-	-			-			-	-
Cession interne d'immobilisation	3 162	(1 581)			(1 581)				1 581
Provisions indemnités départ à la retra	10 540	(2 913)			(2 913)				7 627
Réévaluation libre	12 219	(1 428)			(1 428)				10 791
Neutralisation IDA/IDP	(22 430)	351			351			2 535	(19 544)
Impôts différés actifs	1 553 254	142 796	-	-	142 796	-	-	2 535	1 698 585
Subventions	(22 679)	747			747			2 535	(19 397)
Crédits-bails et contrats assimilés	(2 947)	1 383			1 383				(1 564)
Neutralisation IDA/IDP	22 430	(351)			(351)			(2 535)	19 544
Impôts différés passifs	(3 196)	1 779	-	-	1 779	-	-	()	(1 417)

6.2. Déficits fiscaux non activés

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les pertes fiscales reportables activées s'analysent comme suit :

Entités	Déficit reportable	Impôt comptabilisé
Charwood Energy (groupe d'intégration fiscale)	6 523 237	1 630 809
Elecbox 56	225 912	56 478
Transports Stockage Logistique	64 570	16 143
Charwood Immobilier	10 143	2 536
CharwoodBox 1	3 699	925
CharwoodBox Innovation	3 699	925
TOTAL	6 831 260	1 707 815

Les pertes fiscales reportables non activées s'analysent comme suit :

Entités	Déficit reportable	Impôt non comptabilisé
Charwood Energy (groupe d'intégration fiscale)	3 109 297	777 324
Transports Stockage Logistique	223 097	55 774
W&Nergy	161 319	40 330
Elecbox56	169 727	42 432
Charwood Immobilier	15 323	3 831
CharwoodBox 1	5 064	1 266
CharwoodBox 2	175 192	43 798
CharwoodBox Innovation	21 209	5 302
TOTAL	3 880 228	970 057

6.3. Détail des postes d'impôts différés

Montants en €	2024.12	Incidence résultat	Δ tx impôts	Aug. (Dot.)	(Dim.) Rep.	Δ change	Δ périmètre	Autres variations	2025.06
Impôts différés actifs	1 553 254	142 796	-	147 086	- 4 290	-	-	2 535	1 698 585
Impôts différés passifs	- 3 196	1 779	-	-	1 779	-	-	-	- 1 417
Solde net d'impôt différés	1 550 058	144 575	-	147 086	- 2 511	-	-	2 535	1 697 169

6.4. Preuve d'impôt

Montants en €	2025.06	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(834 399)	
Neutralisation de la QP des résultats Stés M.E.E.	-	
Neutralisation du rslt des activités abandonnées	-	
Résultat net des entreprises intégrées	(834 399)	
Impôt sur les résultats	(1)	144 575
Résultat net avant impôts	(978 974)	
Impôt théorique au taux en vigueur, 25%	(2)	244 744
Différence d'impôt (1) - (2)	(100 168)	
	Charges	Produits
Différences permanentes sociales	12 256	
Différences permanentes de consolidation		
Utilisation déficits non activés précédemment		
ID non activés sur déficits de l'exercice	87 912	
Différence de taux d'impôt social		
Total	100 168	-
Différence nette	100 168	

7. Autres informations

7.1. Engagements hors bilan

Nature	Donnés (k€)	Reçus (k€)
Autres gages	160	
Caution PBI		66
Nantissement de fonds de commerce	353	
Total	513	66

7.1.1. Engagements financiers de location simple :

Les engagements financiers de location simple sur des durées de bail non résiliables ou dont la résiliation donne lieu à indemnités sont les suivants :

Obligations contractuelles	Total	Paiements du par période (k€)		
		Moins d'un an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Engagements de location : SCI ALAUNA	2 707	232	928	1 547
Engagements de location : SCI TPG19	291	66	144	81
Total	2 998	298	1 072	1 628

7.1.2. Autres engagements donnés :

- Le 25 octobre 2023, la société Charwood Immobilier a signé un compromis pour l'acquisition de la pleine propriété d'un site industriel sur les communes de Locarn et Carnoët (22) pour un prix de 50 000 € et une régularisation de TVA estimée à 42 000 euros.
- Le 22 janvier 2024, la société Charwood Energy s'est engagée auprès de ABO Securities à verser une commission d'engagement de 300 000 € dont 150 000 € ont été versés en janvier 2024.
- Le 11 décembre 2023, la société CHARWOOD ENERGY a nanti les titres qu'elle détient chez SCI ALAUNA, à hauteur de sa participation.

7.1.3. Autres engagements reçus :

- Le 6 novembre 2023, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a décidé l'attribution d'une subvention de 900 000 € au profit de la société CharwoodBox 2 pour son projet de gazéification de bois destiné à alimenter en syngaz renouvelable l'usine VERALLIA de Châteaubernard (16). Cette subvention est conditionnée à l'obtention d'un contrat sur l'année 2024.

7.2. Effectif moyen

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Montants en €	2025.06	2024.12
Ouvriers	12	12
Employés, techniciens, agents de maîtrise	6	6
Cadres et ingénieurs	34	34
Total	52	52

7.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 17 661 euros.

7.4. Transactions avec les parties liées

Les transactions qui pourraient être conclues avec des parties liées sont soit jugées non significatives, soit considérées comme conclues à des conditions normales de marché.

La SCI Alauna, détenue à 10% par CHARWOOD ENERGY, a bénéficié d'une avance en compte-courant au 30 juin 2025 de 507 k€ de la part de CHARWOOD ENERGY, rémunérée au taux maximal d'intérêts déductibles, et de 15 k€ de la part d'ENERGY&+.

Un bail de sous-location a été conclu à des conditions normales de marché entre la SAS ENERGY+& et la SCI Alauna.

7.5. Rémunération des dirigeants

La direction ne souhaite pas communiquer sur les sommes relatives à la rémunération des mandataires sociaux, car cela reviendrait à mentionner des éléments de rémunérations individuelles